Sommaire:

Calo Lanto Maria L'Alley

Fiche 1: lettre d'information aux parents.

Fiche 2: informations diverses.

Fiche 3: fiche sanitaire de liaison.

Fiche 4: autorisation parentale.

Fiche 5 : modalités financières.

Fiche 6: programme du voyage.

Fiche 7: trousseau.

Pour le mois de septembre:

Fiche dernières infos (téléphone et adresse...).



Table Marie

Fiche 1:

Chers parents,

Vous trouverez dans ce dossier plusieurs informations concernant le voyage scolaire en val de Loire.

Pour rappel, vos enfants partiront du 16 octobre 2019 au 18 octobre 2019. Le rendez-vous à l'école est prévu le 16 octobre 2019 à 8h30.

Le départ de l'école se fera vers 9h00 et le retour de notre voyage s'effectuera le 18 octobre 2019 à l'école vers 17h00.

Les dernières recommandations vous seront adressées et confirmées par écrit durant la première période (durant le mois de septembre 2019) de la prochaine année scolaire.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à venir voir l'enseignant de votre/vos enfant(s).

Merci,

Blandine LANG.



Fiche 2: Informations diverses.



Adresse du centre : Vous sera communiquée en septembre 2019.

<u>Téléphone</u>: Vous sera communiquée en septembre 2019.

<u>E-mail</u> / Vous sera communiquée en septembre 2019.

<u>Départ</u> : Mercredi 16 octobre 2019 à l'école Sainte Marie L'Abbaye à 9h00. Rendez-vous à 8h30.

Retour : Vendredi 18 octobre vers 17h00 à l'école Sainte Marie L'Abbaye.

<u>Courrier</u>: Chaque enfant pourra envoyer deux cartes postales. Prévoir dans la valise des enveloppes timbrées avec les adresses des destinataires.

<u>Argent de poch</u>e : simplement pour un éventuel souvenir, prévoir une petite somme (alentours de 20€) à mettre dans une enveloppe. Noter le nom, prénom et la somme exacte sur l'enveloppe.

<u>Objets de valeur</u>: tous les objets de valeurs (montres, appareils photos...) sont sous la responsabilité totale de votre enfant. Nous ne sommes pas responsables des détériorations ou des vols.

Il est interdit d'apporter téléphone portable, ordinateur, tablette, jeux vidéos ou autres objets électroniques sous peine d'être confisqués jusqu'à la fin de l'année scolaire juillet 2020.

<u>Médicaments</u>: Nous ne sommes pas en mesure de donner de médicaments aux enfants sans avoir en notre possession une ordonnance.

Ainsi, pour tout médicament, veuillez nous fournir l'ordonnance, le médicament ainsi qu'une autorisation de votre part et/ ou du médecin acceptant que les enseignants donnent le médicament à vos enfants.

Aucun médicament ne doit se trouver dans le sac de vos enfants, pensez à nous les donner le jour du départ. Mettre les médicaments dans une poche avec le nom, prénom de votre enfant.

<u>Bagages</u>: mettre les vêtements dans une seule valise ou sac de voyage marqué au nom de l'enfant. Veuillez étiqueter tous les vêtements de votre ou vos enfants. Prévoir un autre sac, avec le pique-nique, quelques jeux de société et livres que l'enfant aura avec lui le jour du voyage.

<u>Informations</u>: au cours du séjour, nous communiquerons des nouvelles régulièrement : par l'intermédiaire de l'école ou du site internet de l'école.

Vous pourrez également consulter un serveur vocal tous les jours. Nous vous donnerons plus d'informations sur ce dispositif courant le mois de septembre.







MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

SEPTEMBER OF PROPERTY OF THE P	IVIII	4101	Code de l'Action		et des Familles		JK10	N° 10008'02
					1 – ENFA	ANT		
FICH		AAS	IITAIDE		NOW:			Annual
FICHE SANITAIRE DE LIAISON				PRÉNON	1 :			
		HS VIV			DATE DE	NAISSAN	CE :	
			172 St		GARÇON	l 🗆 FII	LE 🗆	
			ve:éférer au carnet de					
ACCINS BLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAP		VACCINS RE			
iphtérie					Hépatite B			
étanos	- 12	9 8 6.5			Rubéole Oreillo	ns Rougeole		
oliomyėlite					Coqueluche			
u DT polio					BCG			
u Tétracoq					Autres (préci	ser)		
ACCIN ANTI-TÉTA 3 - RENSEIG	NENEN	NE PRI	is obligatoires ESENTE AUCUNE C S MÉDICAU) ement médic	ONTRE-II	NDICATION CERNANT I	_'ENFANT	•	CATION ATTENTION : LE
Si oui joindre ur emballage d'ori	ne ord igine i	onnan narque	ce récente et les l ées au nom de l'é	médicar e <i>nfant a</i>	ments correspo evec la notice)	ndants <i>(boîte</i>	s de médi	caments dans leur
			un médicament r				e.	
		ENFA	NT A-T-IL DEJA E	LES	MALADIES SUI	VANTES?		
RUBÉOLE		V	ARICELLE	,	ANGINE	RHUMAT		SCARLATINE

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE				
oui non	oui non oui non oui non		oui non					
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS					
oui non	- manning mura an an is a an an a saan							
ALLERGIES: ASTHME oui								
PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)								

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :	5km : [10] [10] [10] [10] [10] [10] [10] [10]	IN DECISANT LES DATES EL	I COPILLONG HOUSE FOR	A H CHARLE
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUL 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :	PÉRATION, RÉÉDUCATION) E	IN PRECIOAIVI LLO DI III		
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUL 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :	N N N			
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUL 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :				<u> </u>
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUL 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :				
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone: portable:				
VOTRE ENFANT PORTE-TIL DES LENTILLES, DLG EUNETTS, DENTAIRES, ETCPRÉCISEZ. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUL 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :				
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone: portable: travail:	OTRE ENFANT PORTE-T-IL DE	UTILES DES PARENTS S LENTILLES, DES LUNETTES, DE	ES PROTHÈSES AUDITIVES, DES	PROTHÈSE
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :				
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone : portable : travail :				
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone: portable: travail:				
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone: portable: travail:				
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT? S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE? NON OUI 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM PRÈNOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR Numéros de téléphone: portable: travail:				
NOMADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR		NLIT?		oui
NOMADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR		NLIT?		OUI
Numéros de téléphone : portable : travail :	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST	N LIT? L.	OUI	OUI
Numéros de téléphone : travail :	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE	N LIT? NON LIT?	OUI PRĖNOM_	oui
Numéros de téléphone : travail :	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE NOM	N LIT? -ELLE RÉGLÉE? NON L'ENFANT	OUI PRĖNOM	السا تستين
poliable.	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM_ ADRESSE (PENDANT LE SÉJO	N LIT? NON LIT? L'ENFANT DUR	OUI D	
liavali .	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE NOM_ ADRESSE (PENDANT LE SÉJO	N LIT? NON CONTRACTOR	OUI D	
Père : domicile : portable : travail :	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJO Numéros de téléphone :	N LIT? -ELLE RÉGLÉE? NON L'ENFANT DUR portable:	OUI PRĖNOM	
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJO Numéros de téléphone :	N LIT? -ELLE RÉGLÉE? NON L'ENFANT DUR portable:	OUI PRĖNOM	
NOM ET TEL. DU MEDECIN TRAITANT (PAGGETTIA)	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM ADRESSE (PENDANT LE SÉJO Numéros de téléphone : Mère : domicile : Père : domicile :	N LIT? -ELLE RÉGLÉE? NON L'ENFANT DUR portable: portable:	OUI D	
responsable icual de l'	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM	N LIT? -ELLE RÉGLÉE? NON L'ENFANT DUR portable: RAITANT (FACULTATIF)	OUI PRĖNOM travail: travail:	nal de l'enfant
Je soussigné(e),	5'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM	N LIT? NON L'ENFANT DUR portable: portable: RAITANT (FACULTATIF) tés sur cette fiche et autorise le resi	PRĖNOM	gal de l'enfar as échéant, ar l'état de
Je soussigné(e),	S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST 5 - RESPONSABLE DE I NOM	N LIT? NON L'ENFANT DUR portable: portable: RAITANT (FACULTATIF) tés sur cette fiche et autorise le resi	PRĖNOM	gal de l'enfant as échéant, ar l'état de

AUTORISATION PARENTALE POUR SORTIE SCOLAIRE



AVEC NUITEES(S) (1)

SANS NUITEE (1)

ECOLE SAINTE MARIE L'ABBAYE A SAINT MICHEL EN L'HERM.

Je soussigné(e)
Nom
Responsable de l'enfant :
Nom
L'autorise :
- à participer au voyage organisé par l'école ainsi qu'aux activités proposées lors du voyage, Lieu :
- à utiliser les modes de transport suivants :
J'autorise les accompagnateurs responsables à prendre toutes les décisions pour des soins, pour une hospitalisation, pour une intervention chirurgicale en cas de nécessité constaté par un médecin.
A le
Signature du responsable



VAL DE LOIRE - ECOLE STE MARIE DE L'ABBAYE - 85 ST MICHEL EN L'HERM

PROGRAMME	16/10/2019	17/10/2019	18/10/2019
	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PETIT DEJEUNER		2 Petits-déjeuners au centre	ners au centre
MATIN	RDV 08H30 Vers 09H00 Trajet en autocar de votre établissement en direction d'Amboise	Visite guidée du Château de Chambord	Visite libre du Château de Chenonceau avec support pédagogique
DEJEUNER	A prévoir par les participants	2 Paniers-repas fo	2 Paniers-repas fournis par le centre
APRES MIDI	Visite libre du Clos Lucé et des inventions de Léonard de Vinci avec support pédagogique Installation au centre d'accueil	Visite guidée du Château de Cheverny & Expo Tintin	Trajet retour en autocar en direction de votre établissement Arrivée à l'école vers 17H00
DINER	2 Dîners au ce	2 Dîners au centre d'accueil	Arrivée à l'école vers 17H00
SOIREE ET NUIT	Soirées libres sous co 2 nuits au centre d'ac	Soirées libres sous couvert des enseignants 2 nuits au centre d'accueil région de TOURS	

les visites du programme sont incluses - le car à votre disposition sur place L'organisation des visites reste sous réserve de leur disponibilité







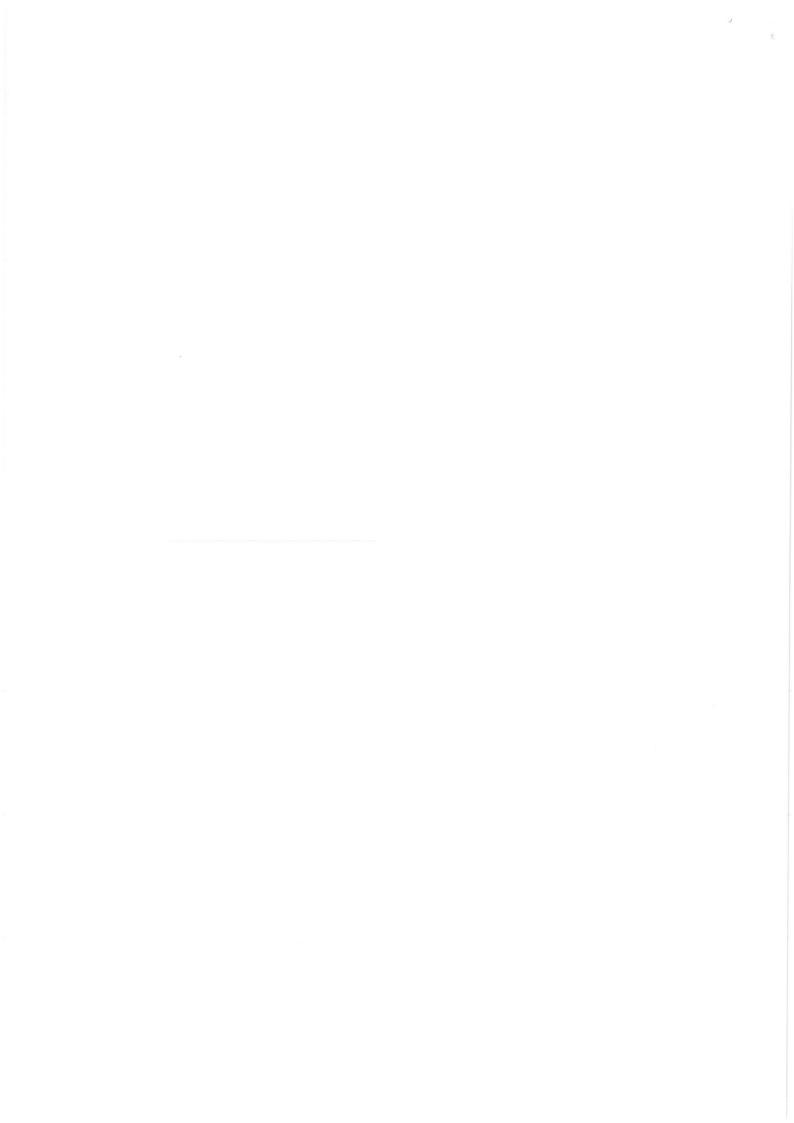
<u>Fiche 6</u>:

MODALITÉS FINANCIÈRES

Fiche à retourner impérativement pour le 14 JUIN 2019
M et Mme parents de
La réservation s'effectue par chèque à l'ordre de l'OGEC pour un montant de 30€.
Si nous n'avons pas pris en compte votre réservation avant le 14 juin, votre enfant ne pourra pas participer au voyage.
(Entourer l'option choisie).
<u>Option 1:</u> Vous avez la possibilité de verser la totalité: la réservation et les 70€ restants, soit un chèque de 100€.
<u>Option 2:</u> Vous avez la possibilité de verser la réservation de 30€ et le restant de la somme:
 en 1 fois par chèque (70€) en 2 fois par chèque (35€ x 2 chèques) en 4 fois par chèque (17,5€ x 4 chèques).
Veuillez effectuer vos chèques dès le 14 juin et notez sur chaque chèque le mois ainsi que la période à laquelle vous souhaitez qu'il soit prélevé. (au 5 du mois, au 15 du mois ou au 30 du mois). Le dernier chèque doit être daté au plus tard au mois de septembre. La totalité du voyage doit être réglé avant le 30 septembre.
Option 3: Vous avez la possibilité de payer par chèques vacances.
Rappel: Tous les chèques sont à effectuer à l'ordre de l'OGEC.

Blandine LANG

Si vous avez des questions n'hésitez à venir me voir.



Fiche 7

Trousseau

Ce trousseau est à titre indicatif.

Un imperméable, 4 culottes/ slips. 4 paires de chaussettes, 3 pantalons, 3 pulls, 4 tee-shirts. Un pyjama,

Une paire de chaussures « types tennis », (pas de sandales, claquettes...) Une paire de chaussons

Une trousse de toilette :

- Gel douche, savon.
- Shampoing,
- Dentifrice,
- Brosse à dents,
- Peigne ou brosse à cheveux,
- Cotons tige.

Une serviette de table, Une grande serviette de bain, Un gant de toilette.

Un sac de couchage obligatoire car il n'y aura pas de draps.

			e.	